



IMISHYIKIRANO-HURIRO NYARWANDA
DIALOGUE INTER RWANDAIS HAUTEMENT INCLUSIF
(DIRHI)
HIGHLY INCLUSIVE INTER RWANDAN DIALOGUE
(HIIRD)

Le DIRHI est plus que jamais nécessaire



POST BUS 2847, 6030 AC NEDERWEERT – NEDERLAND
TEL.: 0031-630897180 E-MAIL : dirhi2010@yahoo.fr, info@rwandadialogue.org
WEBSITE : www.rwandadialogue.org, www.veritaswandaforum.org





Le DIRHI est plus que jamais nécessaire

Comme avait conclu le Dialogue Intra-rwandais qui s'est tenue à Barcelone en 2006, le problème Central de la crise rwandaise continue à être le déficit d'un Etat de droit effectif. Les causes principales de ce déficit sont: l'Absence de garanties politiques, de sécurité et d'une justice équitable. Quatre ans après, la situation ne fait que s'empirer.

Avant les élections du général Paul Kagame le 09 Aout 2010, la situation de respect des droits de l'Homme au Rwanda s'était fortement détériorée. Le FPR a continué à se confondre avec les structures étatiques et domine toujours largement le paysage politique grâce au contrôle des structures administratives locales et nationales, des appareils de la contrainte physique (armée, police, services de renseignements, parquet, Local Defense Forces).

Cette situation est confirmée dans le rapport du Département d'État américain en ces termes : « *Le droit des citoyens de changer leur gouvernement est limité. La violence contre des rescapés du génocide et des témoins par des assaillants inconnus a causé des morts. Il y a des rapports d'abus contre des suspects par les services de sécurité et les forces locales de défense, et les conditions dans les prisons et autres lieux de détention sont généralement restées rudes. Les forces de sécurité ont arbitrairement arrêté et détenu des personnes. La détention préventive prolongée a été un problème. Il y a des restrictions à l'indépendance judiciaire et des limitations aux libertés d'expression, de la presse, d'association et de religion. Le gouvernement a procédé au rapatriement forcé de réfugiés. La corruption officielle et les restrictions imposées à la société civile sont restées un problème. La violence sociale, la discrimination des femmes, le trafic d'êtres humains et la discrimination contre les Twa et la communauté homosexuelle, bisexuelle et transsexuelle ont eu lieu, ainsi que des restrictions aux droits sociaux et le travail d'enfants* » U.S. DEPARTMENT OF STATE, 2009 Country Reports on Human Rights Practices, Washington DC, 11 mars 2010, Rwanda).

Human Rights Watch de son côté note que : « *des restrictions gouvernementales accrues de l'espace politique et des libertés individuelles, l'intolérance croissante pour les critiques de politiques gouvernementales, et le refus de permettre la moindre discussion de l'ethnicité, provoquant ainsi dans les milieux des droits humains et de plusieurs bailleurs internationaux des craintes de répression accrue* » (HUMAN RIGHTS WATCH, World Report 2010).

D'après Amnesty International souligne que : « *les autorités contrôlaient étroitement les activités politiques en prévision de l'élection présidentielle de 2010, et la liberté d'expression était abusivement restreinte par des dispositions législatives rédigées en termes vagues réprimant l'idéologie du génocide. Les défenseurs des droits humains continuaient de pratiquer l'autocensure pour éviter la confrontation avec les autorités* » (AMNESTY INTERNATIONAL, Rapport 2010). C'est dans ce cadre que le Freedom House





Index, le Rwanda est le seul membre de la Communauté est-africaine à être classé « *not free* », alors que le Burundi, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie sont tous « *partially free* » (AMNESTY INTERNATIONAL, Rapport 2010)

En effet, la période pré-électorale s'est caractérisée notamment par :

- L'interdiction des journaux indépendants Umuvugizi et Umuseso ;
- La BBC et la VOA ont été menacées de fermeture ;
- L'émergence à l'intérieur du pays d'une opposition politique qui revendique l'ouverture de l'espace politique qui menace directement l'hégémonie politique que le FPR considérait comme acquise.
- L'arrestation des membres de l'opposition politique et l'accusation tout azimut des opposants comme responsables du climat d'insécurité et d'attentats qui ont secoué la ville de Kigali et les environs.
- La tentative d'assassinat ou de meurtres des journalistes et des dissidents du FPR.
- Les associations internationales de défense des droits humains sont traitées de façon très différente selon leurs positions envers le régime.

Les faits saillants suivants sont à inscrire au passif de cette page noire du régime en place:

- Mr F. Habineza, Président du Parti Démocratique Green Party of Rwanda est menacé de mort ;
- le 26 février 2010 Le général Kayumba Nyamwasa a fui le pays ; dans une interview avec la VOA le 4 mars, il a dit que « le régime de Kigali dégénère en dictature totale » et qu'il « n'a pas la moindre foi dans le pouvoir judiciaire ni dans les institutions gouvernementales »
- Le 5 Mars 2010, Mr Déo Mushayidi, président du Parti PDP-Imanzi, ancien Président de la section du FPR en Suisse a été enlevé à partir du Burundi et jeté en prison ; bien qu'étant d'ethnie Tutsi, il est accusé lui aussi d'idéologie génocidaire ;
- Le 21 avril 2010, Madame Victoire INGABIRE Umuhiza, fut arrêtée et passa une nuit au cachot de police à Kigali pour des crimes dont entre autres celui du « négation du génocide » pour avoir revendiqué un deuil non discriminatoire et la lutte contre l'impunité pointant du doigt des crimes commis par l'armée du FPR, crimes ultérieurement confirmés par le rapport de l'ONU « Mapping exercice » publié le 1 Octobre 2010. Elle sera relâchée et soumise au contrôle judiciaire hebdomadaire puis ré-internée le 15 Octobre 2010 jusqu'aujourd'hui pour les mêmes chefs d'accusation ;
- Le 28 Mai 2010 Maître Peter Erlinder, l'avocat américain de Mme Victoire I. Umuhiza, a été arrêté et emprisonné, puis relâché deux semaines après pour des raisons de santé ;
- Le 21 juin 2010, M. Denis NTARE SEMADWINGA a été égorgé à Gisenyi au Nord Ouest du Rwanda. Cet ancien rebelle Tutsi congolais d'origine rwandaise, est l'ancien chef de cabinet du général Laurent NKUNDA, président du CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple).
- Le 24 juin 2010, M. Jean Léonard RUGAMBAGE, rédacteur en chef du journal indépendant UMUVUGIZI, une voix critique, a été abattu de 4 balles devant son domicile à Kigali ;
- Le 24 juin 2010, plusieurs centaines de manifestants pacifiques, dont le Président du PS-Imberakuri Maître Ntaganda Bernard, ont été dispersés, battus et arrêtés par la Police lors





d'une manifestation à Kigali pour protester contre le refus d'enregistrer deux partis de l'opposition et les harcèlements dirigés contre les dirigeants et les partis démocratiques (FDU, PSI et DGPR) du Rwanda. Maître Théogène MUHAYEYEU, avocat des FDU, lui-même battu et emprisonné.

- Le 13 juillet 2010, M. André Kagwa RWISEREKA, Premier Vice Président du Parti Démocratique des Verts du Rwanda (Democratic Green Party of Rwanda), DGPR, a été éborgné.

Depuis ces élections, la crise politique ne cesse de s'envenimer. La publication du rapport de l'ONU « Mapping exercice » soupçonnant l'armée du FPR d'avoir commis des crimes contre l'humanité et voir même le crime de génocide contre les congolais et les réfugiés rwandais d'ethnie Hutu a augmenté la nervosité du régime telle qu'elle transparait dans le discours du Président Kagame lors de l'investiture du nouveau gouvernement le 7 octobre 2010. Les opposants survécus aux "Gacaca" complètement politisés sont actuellement traqués sans relâche, sur base de la loi sur le divisionnisme mis en place en 2002 et la loi n°18/2008 du 23/07/2008 sur l'idéologie génocidaire, qui pèsent comme l'épée de Damoclès sur toute personne qui ne partage pas la pensée inique du FPR.

Le régime s'en défend en s'en référant à la justice, laquelle se base sur des lois mises en place par un Parlement complètement acquis à Kagame conformément à une Constitution liberticide taillée sur mesure, qui a été imposée au peuple rwandais en 2003 suite à la prise du pouvoir par les armes par le FPR en 1994. Cette loi fondamentale veut que ce Parlement soit composée par des membres dont plus du tiers (1/3) sont nommés par le Président de la République qui est aussi Président du FPR, ou sont des membres des partis cooptés ou parrainés par le FPR.

Comme pour le passé, on assiste à une réédition d'une mise en place d'un arsenal de lois destinées à tenir les opposants loin du pouvoir et mettre les contestataires sous les verrous. Ces lois sont imposées pour réduire au silence la population, pour barrer la route à tout opposant réel ou supposé, et pour garantir l'impunité à ceux qui sont au pouvoir. Ceux qui échappent à cet Etat-Garnison, finissent par fuir le pays, et Kagame n'hésite pas à les comparer à des « *excréments que le corps évacue parce qu'il n'en a pas besoin* ».

Connaissant les antécédents qu'il a créé lui-même, le FPR cherche à protéger son système et crie au loup à tout opposant qui ose se déclarer ouvertement contre le système. En effet, le régime a peur de la réédition de ses exploits de conquête du pouvoir par les armes. En aucune façon, il ne croit pas à la prise du pouvoir par des voies démocratiques, surtout qu'il sait qu'il ne peut pas gagner des élections libres et transparentes.

Les partis politiques qui existent aujourd'hui au Rwanda ne sont tolérés que dans la mesure où ils acceptent de ne pas remettre en cause la définition de la vie politique établie par le FPR. C'est pourquoi Déo Mushayidi est condamné à la perpétuité, Maître Bernard Ntaganda est incarcéré et attend toujours son procès; Mme Victoire Ingabire est emprisonnée au moins 30 jours « pour prévention », le Colonel





Patrick Karegeya et le Général Kayumba Nyamwasa sont intensivement recherchés, Paul Rusesabagina et d'autres militants pour l'Etat de droit ont été mis sur la liste de ceux qui doivent apparaître sous mandats d'arrêt internationaux.

Les démarches de réconciliation sont au point mort et aboutissent souvent aux résultats exactement opposés de ce que le régime voudrait afficher, tellement que le Parlement s'inquiète de nouveau de la persistance de l'« idéologie du génocide ».

Tout ce climat chargé d'étincelles mérite bien d'être désamorcé avant qu'il n'explode. Ni le dénigrement, ni la chasse à la sorcière ne résoudront la crise rwandaise. En effet, malgré tout l'arsenal de l'armée rwandaise et des campagnes militaires répétées menées au Congo depuis 16 ans, n'ont jamais pu résoudre le conflit rwandais. A peine des réfugiés rwandais sont rapatriés de force, ils n'attendent que la première opportunité pour s'enfuir de nouveau. La crise est politique et exige des solutions politiques.

Le DIRHI est le seul cadre propice à l'édification du climat de confiance entre les ethnies, indispensable à la réconciliation effective, à la paix et au développement durable dans la région des Grands Lacs. Pour ce faire, il doit être aussi un espace d'expression offert à toutes les victimes de la tragédie rwandaise. Il doit impliquer non seulement les différents acteurs politiques, armés ou non armés, mais aussi la société civile avec la participation des observateurs. Ce processus devra conduire vers un renouveau démocratique d'un peuple réconcilié où la citoyenneté est une réalité dans les institutions et dans tous les secteurs de la vie du pays, et où les gens se reconnaissent d'abord autour des idées politiques qu'ils partagent et non sur base de l'appartenance ethnique, clanique, régionale ou autres.

Fait à Nedeweert/Hollande, le 05 Novembre 2010.

Gérard Karangwa Semushi

Secrétaire Exécutif du Comité de Coordination – Initiative DIRHI/HIIRD.

